



FICHE-OUTIL

Prévention en santé sexuelle

JEUX

Titre ou intitulé : « Le qu'en dit-on »

Auteur / références : Véronique Laccourreye et Philippe Lecorps et réalisé par l'association CESAME

Année / durée : 2005 / Proposé 4/5 séance de 1h30 environ.

A quel type de groupe s'adresse t-il (âge, sexe, nombre) : Jeunes en groupe (5 à 8 participants) / jeunes présentant des comportements violents ou addictifs.

Descriptifs ou principes de l'outil (objectifs visés) :

Ce jeu explore le champ des représentations et des attitudes sur le thème du lien social, en tant que lien à l'autre et à la loi. Il est utilisé en groupe comme support d'expression avec des populations présentant des problèmes de violence qu'elle soit sexuelle ou non. Il peut servir de médiation dans un travail thérapeutique ou d'éducation pour la santé.

L'objectifs de ce jeu est de permettre l'émergence d'un questionnement et d'un recalage des idées.

Il s'agit d'un jeu de 60 cartes décrivant une situation relationnelle en une courte phrase. Il y a un dé de couleurs correspondante aux thèmes et 4 cartes affichettes formant une échelle de 4 degrés : Acceptable - Discutable - Non acceptable - Interdit par la loi. Les cartes sont regroupés en 6 thèmes de couleurs différentes : conduites addictives, responsabilité parentale, circulation routière, questions de femmes, violence, sexualité. Chaque personnes reçoit une carte. Tour à tour une personne lit sa carte à haute voix et la pose sur une affichette de l'échelle en argumentant sa décision; les autres joueurs sont invités à réagir en fonction de leurs idées. Le joueur peut s'il le souhaite faire évoluer sa carte en fonction de la discussion.

Dans la boîte de jeu vous trouverez également un livret juridique et un livret méthodologique qui vous servira de support d'expression et vous donnera plus d'explication quant à la mise en place de ce jeu.

Conseils pour l'animateur :

En plus d'être garante du cadre, de susciter la parole du joueur qui a la carte, puis des autres, l'animatrice devra réguler les rapports entre les participants, reformuler, pousser plus ou moins le questionnement.

Bien préparer ses arguments pour être clair notamment lorsque la loi entre en jeu ; en fait à partir de chaque situation, préparez auparavant ce qu'en dit la loi car c'est parfois complexe.

Personnes ou structures référents de l'outil avec ses coordonnées :

CAAP SIDA

Tél : 02.33.20.75.01 / 06.72.50.16.60

e-mail : caap-sida@wannadoo.fr